

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

---

Séance du 17 janvier 2014  
(convocation du 7 janvier 2014)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15  
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël  
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc  
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte  
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10  
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique  
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIMPLE Nathalie

M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

### EXCUSES :

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Récup'R - Soutien communautaire au fonctionnement - Convention  
- Décision - Autorisation**

Monsieur ROSSIGNOL PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**Présentation de l'association Récup'R**

L'association Récup'R, ressourcerie à l'échelle de la commune de Bordeaux et plus largement de la Communauté Urbaine de Bordeaux, a fondé ses activités au sein du quartier Saint-Jean-Belcier autour du vélo, à savoir des ateliers d'auto-réparation, des animations pédagogiques autour de l'intérêt du cycle, des rallyes à vélo, des bourses aux vélos, la transmission de savoirs-faires en mécanique. De plus, Récup'R assure une activité de collecte et de revalorisation des textiles (vêtements divers).

Association de loi 1901, régie par une gouvernance collective et collaborative, Récup'R entend proposer des activités permettant l'accès à tous du vélo et des réparations des cycles à moindre coût, via un principe d'adhésion à tarif réduit.

A ce titre, elle s'inscrit dans les principes fondamentaux de l'économie sociale et solidaire et, plus particulièrement, de l'innovation sociale et environnementale (réparation et valorisation matières permettant de donner une seconde vie aux cycles via une activité d'insertion).

Ses objectifs principaux sont :

- L'incitation à la réduction des déchets à la source.
- L'organisation et la gestion d'un lieu de collecte, réparation, création, vente.
- La favorisation du réemploi et la valorisation de déchets.
- Le développement du partage de connaissances et le lien social.
- Le don, l'échange, l'entraide.

La structure est de plus coordonnée par une charte associative, consultable par les personnes souhaitant adhérer à Récup'R ou déjà adhérentes, et régissant la philosophie

collaborative de l'association, ses objectifs environnementaux et sociaux, ainsi que son fonctionnement interne.

De plus, elle s'engage à travers cette charte propre à adhérer aux valeurs de la Charte du réseau des ressourceries (dispositif national), qui sont entre autres l'action pour l'environnement, le développement d'une économie solidaire, et la coopération entre tous via la transparence.

Enfin, les moyens humains de l'association sont les suivants :

- 577 adhérents en décembre 2013
- 20 bénévoles
- 2 salariés encadrant en contrat CDD (l'un en 28 heures hebdomadaire, l'autre en 35 heures hebdomadaire)
- 3 salariés valoristes (représentant 2.59 ETP), à savoir 2 contrats CDI en 28 heures hebdomadaire, et 1 contrat CUI-CAE en 20 heures hebdomadaire.
- 1 emploi en service civique (30 heures hebdomadaire)

### **Programme d'action de l'association pour l'année 2014**

L'association Récup'R a identifié pour 2014 deux axes dans son plan d'actions afin de pérenniser et innover son activité :

#### 1- Renforcement des activités actuelles de l'association

En 2013 un CUI-CAE a été recruté par l'association et l'embauche d'un nouveau mécanicien valoriste cycles est programmée en 2014 afin de maintenir l'activité réparation des cycles collectés par Récup'R, et assurer l'animation des ateliers réparation auprès du public.

En effet, ces deux postes sont primordiaux pour l'activité réparation et animation, car la demande du grand public en terme technique et pédagogique est croissante sur le territoire communautaire, alors que les moyens actuels de la structure ne permettent pas de satisfaire l'ensemble des sollicitations.

Ils permettront notamment en termes pratiques de maintenir des permanences auprès du public des quartiers, de continuer à assurer la vente de vélos, et d'assurer l'activité démontage des cycles pour les pièces détachées.

La pérennisation de cette activité « cycles » se fera également avec l'achat de nouveau matériel (kit d'outils mécaniques, machine emporte-pièces, ...).

L'activité collecte et revalorisation de textiles (vêtements principalement) sera également à maintenir et à pérenniser par la structure, notamment via :

- l'embauche prévue d'un coordinateur pour animer les animations de la filière textile (en contrat CUI-CAE),
- la planification d'achat de matériel de couture.

De plus, afin d'optimiser les activités actuelles de l'association, une meilleure répartition des tâches est en train de se mettre en place dans l'association. Jusqu'à présent, les salariés étaient chacun en charge de la gestion administrative de l'association.

Le coordinateur de la filière textile recruté en CUI-CAE est prévu également pour reprendre ces fonctions de gestion et les centraliser.

Pour ce renforcement d'activités, il est enfin prévu par l'association d'investir dans la location d'un local (besoin de 50 m<sup>2</sup>), ainsi que dans des locations de camions pour transporter le matériel d'animation.

## 2- Développement de la filière « cycle »

Afin de démocratiser davantage les réparations des utilisateurs de vélos par eux-mêmes via les animations, Récup'R souhaite en 2014 mettre en place un atelier mobile de réparation cycles, à destination des habitants de bordeaux et des communes alentours.

Ce projet sera mis en œuvre via la construction d'un « vélo-atelier », équipé d'une remorque, capable de transporter tout le matériel nécessaire au diagnostic et à la réparation de vélos.

Les moyens humains affectés à ce projet seraient l'embauche ponctuelle ou le recours à une prestation d'un technicien pour la fabrication du « vélo-atelier » (estimation de 100 heures de travail).

Les moyens matériels dédiés à ce projet seront l'achat d'un kit complet d'outils mécaniques pour former un atelier de réparation embarqué, ainsi que divers matériaux de récupération issus de l'activité pièces détachées pour construire l'atelier mobile (objectif de réduction des déchets).

Au demeurant, le programme d'action 2014 de Récup'R se base sur une consolidation des activités existantes (cycle et textiles) à travers une nouvelle organisation de travail et une volonté de répondre à une demande croissante du service que la structure délivre. De plus, elle entend développer son activité cycle autour d'un service de proximité répondant à des exigences environnementales et de réduction des déchets.

Ainsi, le plan d'action 2014 de Récup'R rejoint les objectifs de plusieurs politiques communautaires : le développement des déplacements doux, le développement des initiatives en faveur de la réduction des déchets, et le soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire.

## Budget prévisionnel pour l'année 2014

La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 6 500 € au titre de sa participation à la consolidation et au développement des activités de l'association Récup'R. Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2014 est estimé à 108 988 € TTC détaillé comme suit :

Dépenses	En € TTC	Recettes	En € TTC
Achats	13 882	Vente de produits finis, prestations de service	73 552
Services extérieurs	7 896	Subventions d'exploitation	
Autres services extérieurs	6 464	CUB	6 500
Charges de personnel Rémunération du personnel Charges sociales Autres charges	68 923 10 787 1 036	Communes	3 000
		CNASEA (emplois aidés)	15 736
		Cotisations	10 000
		Produits financiers	200
<b>TOTAL (en €)</b>	<b>108 988</b>	<b>TOTAL (en €)</b>	<b>108 988</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** que le projet présenté par l'Association Récup'R répond aux politiques publiques de la Communauté urbaine, et aux objectifs fixés en faveur des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le territoire communautaire,

### DECIDE

**Article 1 :** L'attribution d'une subvention de 6 500 € à l'Association Récup'R au titre de participation pour le développement de son activité en 2014,

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire,

**Article 3 :** Le règlement de la subvention précitée sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2014, chapitre 65, article 6574, fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
4 FÉVRIER 2014

PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2014

M. CLÉMENT ROSSIGNOL PUECH